



# XO>FLASH infos

JANV. 2026



## BONNE ANNÉE

Ensemble, faisons bouger la santé !  
En 2026, continuons à prendre soin de nous, à partager des sourires et à transformer chaque mouvement en énergie positive.

Merci d'être à nos côtés pour faire du sport santé un plaisir accessible à tous. Toute l'équipe vous souhaite une année pleine de vitalité, de convivialité et de bien-être ! Cliquez sur l'image :)



## RAPPEL

Les Assemblées Générales des instances fédérales se dérouleront ainsi :

**Coreg Aura** : vote des clubs les 14 et 15 janvier, AG en distanciel le 17 janvier.

**Fédération** : vote des clubs du 5 février à 10h au 7 février à 18h30, AG en présentiel le 7 février à Verrière le Buisson.

## LE TEMPS DES SUBVENTIONS

En ce début d'année, les campagnes de demandes de subventions arrivent. Elles peuvent vous permettre de recevoir des fonds pour mener à bien les projets de votre club. Ne les ratez pas !

■ **Fonds pour le Développement de la Vie Associative** : l'appel à projets 2026 du FDVA est lancé depuis le 6 janvier dernier. Ce fonds national soutient les associations en leur apportant des aides financières pour :

- La formation des bénévoles et dirigeants,
- Le financement de votre activité ou vos nouveaux projets.

Vous devez candidater en ligne sur [Le Compte Asso](#). Des guides et tutoriels sont à votre disposition pour vous accompagner pas à pas. Avant de déposer votre demande, prenez le temps de consulter les notes d'orientation et guides essentiel pour bien préparer votre dossier :

- [Note - Financement global ou nouveaux projets - Savoie](#)
- [Note - Formation des bénévoles](#)
- [Comment déposer son dossier](#)
- [Saisir un compte-rendu financier](#)

Ne laissez pas passer cette opportunité : le FDVA est là pour vous aider à faire grandir vos projets et votre impact !

**Date limite de dépôt des dossiers : 1er mars 2026**

■ **Projet Sportif Fédéral 2026 (PSF)** : la FFEPGV bénéficie d'une enveloppe financière attribuée par l'Agence Nationale du Sport afin d'accompagner toutes les associations EPGV dans le développement de leurs activités sportives, en cohérence avec la stratégie fédérale sur les territoires.

Pour en bénéficier, il sera nécessaire de répondre à l'appel à projets qui sera lancé dans le courant du mois de **mars 2026**. D'ici l'ouverture de la campagne, il vous est d'ores et déjà possible de déposer sur la plateforme Le Compte Asso les documents obligatoires, à savoir :

- votre projet associatif
- vos statuts
- la liste de vos dirigeants (à minima Président, Trésorier, Secrétaire)
- votre rapport d'activité
- le budget prévisionnel
- le compte annuel du dernier exercice clos
- le Bilan financier
- vos coordonnées bancaires (RIB)

Les axes et actions éligibles vous seront précisés lors du lancement de la campagne et vous en serez informés par mail via la Fédération et via notre Codep.

Pour vous aider à constituer en amont vos demandes de subvention, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre Codep qui pourra vous guider dans ces démarches.

## NOUVEAU : ACCOMPAGNATEUR BÉNÉVOLE DE BALADE



Pour répondre aux attentes des clubs et des pratiquants, la Fédération a choisi de mettre en lumière une activité simple, conviviale et en plein essor : la balade.

Parce qu'elle combine bien-être, découverte et lien social, qu'elle est accessible à tous, la balade s'inscrit dans une démarche Sport-Santé et permet de profiter des bienfaits de la marche tout en explorant son environnement.

Une nouvelle formation « Accompagnateur Bénévole Balade (ABB) » est désormais proposée à tout licencié FFEPGV, titulaire d'un PSC.

Cette formation vous donnera les clés pour :

- Organiser des balades variées et adaptées à tous,
- Garantir sécurité et encadrement,
- Mettre en valeur le patrimoine local,
- Promouvoir une pratique respectueuse de la nature.

Une session de formation se tiendra du 31 mars au 2 avril prochains sur Clermont-Ferrand, suivi d'un complément en distanciel le 3 septembre 2026.

Plus d'informations sur le site du [Coreg Aura](#)

**MÉDECINE DU TRAVAIL**  
Comme chaque année, le SPST lance son appel à cotisation 2026 et votre club a dû recevoir un mail afin de déclarer impérativement ses effectifs entre le **15 janvier le 15 mars 2026**.

Si vous êtes rattaché au Codep regroupant, nous vous demandons de procéder au plus vite pour mettre à jour votre liste de salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et valider vos effectifs. Cela nous permet de calculer les quote-parts de chaque club en fonction des situations de multi-employeurs et de vous refacturer votre cotisation au plus juste.

## ODYSSÉA 2026

La date de la 20<sup>e</sup> édition de la journée Odyssea a été annoncée pour le samedi 23 mai à Chambéry, avec différentes formules :

- 2 km enfants (de 5 à 12 ans)
- 2 km familles
- 4 km marche
- 4 km course
- [4 km Duo \(nouveau\)](#)
- 8 km course chronométrée

Mais aussi la possibilité de participer sur des courses connectées (4 ou 8 km) entre le 18 et 31 mai ou de simplement soutenir Odyssea en achetant un tee-shirt.

[Téléchargez ici le détail des formulaires et les tarifs](#)

L'occasion pour nous de relancer notre challenge des clubs !

**Nous récompenserons les 3 clubs qui inscriront le + de personnes (en % par rapport à leur nombre total de licenciés à la date limite d'inscription) en leur offrant un bon d'achat Gévédit d'une valeur de 150€ pour le 1<sup>er</sup>, 100€ pour le 2<sup>nd</sup> et 50€ pour le 3<sup>e</sup>.**

[Vous devrez saisir vous-même vos participants sur le groupe EPGV73](#) créé pour l'occasion.

Une fois votre saisie finie, nous vous remercions de nous faire passer par mail [la liste des inscrits accompagnée de votre chèque de participation](#).

La date limite de vos saisies est **le 20 avril à 20h** (cela nous laisse le délai pour les valider en fonction de vos listes).

[Inscrivez vos participants](#)

**Maison des Sports**  
**Parc de Buisson Rond**  
**90 rue Henri Oreiller**  
**73000 CHAMBERY**  
**Tél. 04 79 60 09 83**  
**savoie@comite-epgv.fr**

**epgv73.fr**

@epgv73 @epgv73